



Commission des Forêts d'Afrique Centrale

*Une dimension régionale pour la conservation
et la gestion durable des écosystèmes forestiers*

GROUPE DE TRAVAIL GOUVERNANCE FORESTIERE (GTGF)

**Termes de référence de la réunion du Groupe de Travail
Gouvernance Forestière (GTGF) de la COMIFAC préparatoire à la
participation des pays de l'espace COMIFAC à la quinzième session
du Congrès Forestier Mondial (CFM-15) et au dix-septième Forum
des Nations Unies sur les Forêts (FNUF-17)**

1. Contexte

La COMIFAC est une institution inter-gouvernementale qui assure le suivi de la Déclaration de Yaoundé à travers la coordination des actions et initiatives sous-régionales dans le secteur Forêt - Environnement en Afrique centrale et compte aujourd'hui onze (11) pays à son sein après l'adhésion de l'Angola au Traité de la COMIFAC le 20 octobre 2021.

Le Groupe de Travail Gouvernance Forestière (GTGF) de la COMIFAC a été conçu comme une plateforme de promotion de partage des expériences, de la mutualisation des efforts et de l'apprentissage mutuel entre les pays membres de la COMIFAC et les institutions partenaires. Il est attendu de l'action du GTGF, des orientations pour l'arrimage des instruments politiques, législatifs, normatifs et institutionnels régissant le secteur forêt-environnement aux grands principes qui structurent la bonne gouvernance. Il est également de plateforme pour la préparation de la participation des pays de l'espace COMIFAC au dialogue international sur les forêts.

En mai 2022 se tiendront respectivement la quinzième session du Congrès Mondial sur les Forêts et la dix-septième réunion du Forum des Nations Unies sur les Forêts.

En effet, depuis sa première édition en Indonésie il y a 43 ans, le Congrès Forestier Mondial se réunira pour la première fois dans un pays d'Asie-Pacifique. Ce XVe congrès forestier mondial sera l'occasion d'un débat d'actualité visant à définir comment les forêts peuvent aider à répondre et à s'adapter aux changements climatiques, à lutter contre la désertification, à protéger la biodiversité, et à résoudre d'autres questions environnementales mondiales. En même temps, cette rencontre internationale sera une chance unique pour construire une coopération et des partenariats forestiers transfrontaliers.

Avant l'adoption des objectifs de développement durable (ODD), le Congrès forestier mondial est la conférence la plus influente du secteur forestier, elle sert de la plateforme mondiale dans laquelle les membres de la communauté internationale peuvent se rassembler et formuler des recommandations et des déclarations sur les principales questions forestières. Dans l'ère de l'après-covid 19 qui est arrivé et du changement climatique, il est plus clair que jamais les forêts sont porteuses importantes valeurs et de bienfaits et que la communauté internationale est prête à travailler fort pour réaliser les objectifs de développement durables et avancer vers un futur plus vert et plus sain.

C'est dans ce contexte que la République de Corée a été choisie pour accueillir le XV^e Congrès forestier mondial qui se tiendra du 02 au 06 Mai 2022 à Séoul en grande partie pour le succès de ses efforts de reboisement et pour son engagement indéfectible en faveur de la coopération internationale dans le domaine forestier. Nous espérons ainsi que ce Congrès offrira une opportunité de réfléchir sur les potentiels illimités des forêts dans le sens de la lutte contre le changement climatique, de la protection de la biodiversité, de la neutralité carbone et de l'amélioration de la qualité de vie.

S'agissant du Forum des Nations Unies sur les Forêts, il a été créé en 2000 pour promouvoir la gestion, la conservation et le développement durable de tous les types de forêts, en limitant donc la déforestation, en harmonisant les politiques de gestion durable des forêts (GDF) et de certification et écocertification, pour les rendre plus compatible avec la protection de la biodiversité forestière. Le FNUF encourage les accords de coopération internationale relatifs aux forêts et l'élaboration d'un vocabulaire et d'un corpus de conceptions et indicateurs partagées sur la gestion ce bien commun par les gouvernements, les ONG et divers groupes privés tirant des bénéfices matériels et/ou financiers ou écosystémiques (services écosystémiques de la forêt. C'est un des lieux où peuvent être traités des questions forestières d'enjeu international ou divers sujets de préoccupation émergents.

Le FNUF, rappelant la résolution 2015/33 du Conseil économique et social, en date du 22 juillet 2015, a décidé qu'il tiendra sa dix-septième session au Siège de l'Organisation des Nations Unies, du 9 au 13 mai 2022.

En vue d'assurer une participation active et coordonnée des pays de la sous-région à ces rencontres internationales sur les forêts, le Secrétariat Exécutif de la COMIFAC organise en collaboration de la GIZ l'Atelier du Groupe de Travail sur la Gouvernance Forestière.

2. Objectifs de l'Atelier

Le présent Atelier a pour objectif général de préparer la participation des pays membres de la COMIFAC au 15^{ème} Congrès Mondial sur les Forêts et à la 17^{ème} session du Forum des Nations Unies sur les Forêts.

De manière spécifique, il s'agira :

- D'échanger sur l'ensemble des activités qu'envisage de mener la COMIFAC pendant ces évènements ;
- D'adopter les positions communes sur les points inscrits à l'ordre du jour de chacune de ces rencontres ;
- De faire le point sur la prise en charge des délégations des pays membres de la COMIFAC à ces réunions ;
- D'adopter un cadre d'intervention des pays membres de la COMIFAC pendant ces évènements ;
- De faire le point de la mise en œuvre des recommandations de la dernière réunion du GTGF.

3. Résultats attendus de l'Atelier

Les résultats escomptés au terme de cet Atelier sont les suivants :

- L'appropriation de l'ensemble des activités que la COMIFAC envisage d'organiser en marge de ces évènements ;
- les positions communes sur les points inscrits à l'ordre du jour de chacune de ces rencontres ;
- un état des lieux de la prise en charge des délégations des pays membres de la COMIFAC ;
- un cadre d'intervention des pays membres de la COMIFAC pendant ces évènements
- l'état de la mise en œuvre des recommandations de la dernière réunion du GTGF.
-

4. Dates et lieu de l'Atelier

Le présent Atelier est prévu du *07 au 10 Mars 2022, à Douala au Cameroun.*

5. Méthodologie

Les travaux se dérouleront en session plénières et en groupes de travail. L'objectif visé étant de recueillir le maximum de contributions des participants et de susciter leur implication active.

La plénière concernera essentiellement les questions d'ordre protocolaires, les présentations préliminaires et les comptes rendus.

Les travaux en groupes seront consacrés à l'examen des points inscrits à l'ordre du jour de chacune des réunions (CFM 15 et FNUF 17) et aussi à l'élaboration des positions communes.

6. Participants

Tous les membres du GTGF, Personnes ressources et Partenaires au développement.

7. Gestion de la réunion

Un bureau en charge de diriger les travaux sera mis en place et composé de : d'un Président, d'un Vice-Président, de deux rapporteurs et d'un Secrétaire.

8. Documents de travail

Les documents qui serviront de base de discussions sont les suivants :

- Les TDR et Agenda de l'Atelier ;
- Les recommandations de la dernière réunion du GTGF ;
- Le rapport de la 16^{ème} session du FNUF ;
- Le rapport du 14^{ème} Congrès Forestier Mondial ;
- Les différents documents en lien avec les points inscrits à l'ordre du jour de chacune de réunion ;
- Les notes de concept de la participation de la COMIFAC à ces évènements ;
- Etc.

Financements

Le financement conjoint possible (COMIFAC, GIZ, ...)